

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES ECOLES SITUEES DANS LA  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LOIRON**

---

**PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

**100% des transports + 0,80€enfant/séance**

**Procédure à suivre :**

- 1) La communauté de communes procède aux réservations des cars, puis au paiement des transporteurs.
- 2) Pour les modalités du paiement du prix des places au cinéma Le Trianon du Bourgneuf-la-Forêt, voyez avec les services de la communauté de communes.

**Consigne à respecter, SVP :**

Ne modifiez pas seuls un horaire de rendez-vous avec le transporteur. Passez par les services de la communauté de communes pour toute demande en ce sens.